

# OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	29 août 2023
Délibération N°	13
Date de la convocation	18 août 2023
Objet	1.1.1 - FRONTIGNAN - Réalisation de 16 places de stationnement boxées Terrain de sport de Calmette - impasse des Tourterelles

L'an deux mille vingt-trois le vingt-neuf août à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

### PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Auguste CHOMEL, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Jacques RIGAUD, Daniel ROBEQUAIN, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Karine ANNEYA, Clémence ARTIERES, Manar BOUIDA, Régine ILLAIRE, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES, Anne VAN DEN BROECK Administratrices

### ABSENTS EXCUSES :

Ethel CAMBOULIVES  
Alain COMBES,  
Patricia WEBER

### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Véronique CALUEBA (pouvoir à M GAUDY)  
Christophe DESTAING-SNIATECKI (pouvoir à Mme ARTIERES)  
Nicole MORERE (pouvoir à M GAUDY)  
Serge RABINEAU (pouvoir à M FERRANDO)  
Laure TONDON (pouvoir à M FERRANDO)

\*\*\*\*\*

Accusé de réception en préfecture  
034-273400010-20230829-20230829-13-DEV-DE  
Date de télétransmission : 30/08/2023  
Date de réception préfecture : 30/08/2023

**Objet : 1.1.1 – FRONTIGNAN – réalisation de 16 places de stationnement boxées  
Terrain de sport de Calmette – impasse des Tourterelles -**

**Le 29 août 2023,**

**Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,**

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants.

Considérant que dans le cadre du projet de démolition/reconstruction de la cité Pasteur à Frontignan, les services d'Hérault Logement ont étudié et recherché un éventuel foncier sur lequel nous pourrions réaliser un programme qui devra reloger les tous premiers locataires,

Considérant qu'Hérault Logement possède un terrain sur lequel sont implantés 30 places de parking aériennes et 16 boxes alignés que nous envisageons de démolir,

Considérant que l'étude de capacité a démontré que nous pourrions réaliser sur ce foncier en R+3 un collectif de 13 logements avec 13 places de parking boxées en RDC, la typologie se définit telle que : 6T2 – 4T3- 1T4 – 2 T5.

Considérant que ces 16 boxes seront reconstruits sur le terrain de sport au nord du groupe Calmette, impasse des Tourterelles.

**Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

**ARTICLE 1 :**

D'ouvrir cette opération afin d'y réaliser **16 places de stationnement boxées** sur le terrain de sport impasse des Tourterelles en la commune de FRONTIGNAN, le prix de revient prévisionnel de l'opération s'élève à 82 200 € HT soit 97 400 € TTC.

Le financement est prévu par emprunts classiques.

**ARTICLE 2 :**

D'autoriser le Directeur Général à lancer les études de maîtrise d'œuvre ainsi que les procédures de marchés de travaux, de négocier les financements.

De demander les garanties nécessaires auprès du Conseil Départemental,

D'autoriser les emprunts et demandes de garanties,

De signer les contrats de prêt.

CA du 29/08/2023  
DEV & MOA – SL/CS

Accusé de réception en préfecture  
034-273400010-20230829-20230829-13-DEV-DE  
Date de télétransmission : 30/08/2023  
Date de réception préfecture : 30/08/2023

30

P-117

ARTICLE 3:

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,  
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE  
Vincent GAUDY

